

Le Conseil de Prud'hommes

2^{ème} édition



Jérôme Mahé

Le Conseil de Prud'hommes

2^{ème} édition

*« Je jure de remplir mes devoirs avec zèle et intégrité
et de garder le secret des délibérations. »*
Serment des conseillers prud'hommes
(C. trav., art. D1442-13)

Avant-propos

La justice prud'homale est souvent décriée pour sa lenteur, son manque de professionnalisme ou pour son taux d'appel important qui ne ferait du conseil de prud'hommes qu'une étape obligatoire avant de recourir au juge de carrière, habillé de sa robe noire. Mais c'est oublier, ou ignorer, le fonctionnement de cette juridiction d'exception, au sens juridique du terme.

La durée moyenne du procès prud'homal est de 15,1 mois pour une décision rendue au fond (hors les cas de recours au juge départiteur - 32,8 mois)¹, soit trois mois de moins que la durée des jugements prononcés dans le cadre des divorces pour faute, les deux instances ayant ceci de commun : la réparation du préjudice né de la rupture d'un contrat civil aux torts de l'un des cocontractants.

Cette longueur de la procédure doit être relativisée car la procédure prud'homale intègre la phase de conciliation obligatoire ainsi que la phase de mise en état de l'affaire, phase appartenant pour l'essentiel aux parties.

Elle est également à rapprocher du nombre de décisions actant l'accord intervenu entre les parties intervenants entre la tentative de conciliation et le bureau de jugement : 41 % des décisions rendues ne statuent pas sur la demande. Parmi elles, 26 % des instances font l'objet d'une radiation, 21 % des décisions constatent le désistement du demandeur 20 % font l'objet d'une décision de péremption d'instance...

Autre reproche majeur fait à la juridiction : son manque de professionnalisme. Là encore c'est oublier que la justice prud'homale, si elle n'est pas rendue par des magistrats de carrière, spécialisés dans la pratique juridictionnelle du droit, est rendue par des magistrats spécialisés dans la pratique professionnelle du droit qui y sont confrontés en permanence dans le cadre de leurs activités professionnelles respectives.

Enfin, le taux d'appel de la juridiction est certes élevé (60,9 %), mais, au-delà, il faut considérer le taux d'infirmerie : les jugements prononcés sont infirmés par les cours d'appel dans seulement 15 % des cas, celles-ci confirmant donc les décisions de première instance, totalement ou partiellement dans 85 % des cas. A noter que la durée moyenne des affaires devant les cours d'appel est de 24,4 mois.

Ce livre est un outil de compréhension du fonctionnement de la juridiction, de la procédure et, plus généralement de la justice prud'homale.

L'objectif est de répondre aux questions que je me suis posé et que je continue à me poser depuis ma prestation de serment en qualité de conseiller prud'homme en 2011 puis en qualité de président, par alternance, du conseil de prud'hommes d'Auch (32) depuis 2018.

¹ Les données chiffrées sont celles de l'année 2023, source : *Références statistiques justice, édition 2024*

Ce livre ne prétend pas remplacer l'expérience acquise par la pratique ni les connaissances et retours d'expérience échangés lors des formations initiales et continues impératives afin de disposer des compétences juridiques nécessaires pour rendre une justice de qualité.

Lors de la rédaction de ce livre, le choix a été fait de ne se consacrer qu'aux textes légaux et réglementaires tels que prévus par le législateur ou pris en application de la loi, le rôle du juge étant d'appliquer la loi, non de la créer, de la limiter ou de l'étendre.

Bonne lecture et bonne consultation.

Jérôme Mahé

Liste des abréviations

Al. : Alinéa

Art. : Article

BCO : Bureau de conciliation et d'orientation

BJ : Bureau de jugement

C. civ. : Code Civil

C. com. : Code de commerce

C. mon. Fin. : Code monétaire et financier

C. pén. : Code pénal

C. pr. exéc. : Code des procédures civiles d'exécution

C. pr. pén. : Code de procédure pénale

C. trav. : Code du travail

Cass, ass. plén. : Cour de cassation, assemblée plénière

Cass. 2^e civ. : Cour de cassation, deuxième chambre civile

Cass. 3^e civ. : Cour de cassation, troisième chambre civile

Cass. soc. : Cour de cassation, chambre sociale

CEDH : Convention européenne des droits de l'homme

COJ : Code de l'organisation judiciaire

Const. : Constitution

CPC : Code de procédure civile

Table des matières

PARTIE I - LA JURIDICTION PRUD'HOMALE	23
 Titre I - Le Conseil de prud'hommes, une juridiction peu ordinaire	25
 Chapitre I - L'histoire de la juridiction prud'homale	25
I. L'étymologie de « Prud'hommes »	25
II. Les différentes notions de prud'hommes avant la Révolution	25
III. La loi du 18 mars 1806 et le Conseil de Prud'hommes de Lyon	27
IV. L'ordonnance du 12 novembre 1828	30
V. Les décrets de 1848	32
VI. La loi du 1 ^{er} juin 1853	33
VII. Le décret du 16 novembre 1854	34
VIII. Le décret du 8 septembre 1860	34
IX. La loi du 4 juin 1864	34
X. La loi du 11 février 1880	35
XI. La loi du 27 mars 1907	36
XII. La loi du 18 janvier 1979	37
XIII. La loi du 6 mai 1982	38
XIV. Le décret du 29 mai 2008	38
XV. Le décret du 28 septembre 2011	39
XVI. La loi du 18 décembre 2014	39
XVII. La loi du 6 août 2015	39
XVIII. L'ordonnance du 31 mars 2016	41
XIX. Le décret du 9 décembre 2020	41
XX. La loi du 20 novembre 2023	41
 Chapitre II - La juridiction prud'homale aujourd'hui	42
I. La juridiction prud'homale, extraordinaire à plus d'un titre	42
II. La place des conseils de prud'hommes dans l'ordre judiciaire	43
III. La composition des conseils de prud'hommes	44
1. Les sections	44
2. La formation de référé	45
IV. Les chiffres clés de la justice prud'homale	45
V. Le nombre d'affaires nouvelles	45
VI. La répartition des affaires entre les sections	46
VII. Les demandes formées devant la juridiction	47
VIII. Les décisions des conseils de prud'hommes	48
IX. Les affaires selon la formation de jugement	49
X. Les taux d'appel et décisions des cours d'appel	49
 Titre II - La compétence du Conseil de prud'hommes	53
 Chapitre I - La compétence matérielle	53
I. Le rôle du conseil de prud'hommes	53
II. L'existence d'un contrat de travail	53
III. Les autres attributions du conseil de prud'hommes	54
IV. Les limites de compétence du conseil de prud'hommes	55

Chapitre II - Le contentieux syndical du travail.....	56
I. L'action en intervention dans le cadre d'un litige individuel.....	57
II. L'action en substitution	57
Chapitre III - La compétence territoriale	58
I. Le principe de la compétence territoriale	58
II. La création ou la suppression d'un conseil de prud'hommes	59
III. Le dépassement de l'affaire.....	60
IV. Le renvoi pour suspicions légitime	61
Chapitre IV - La compétence de section	61
Titre III - L'institution, l'organisation et le fonctionnement des CPH	63
Chapitre I - L'institution d'un conseil de prud'hommes	63
Chapitre II - Les sections	64
I. La répartition des affaires entre les sections	64
II. La contestation de la compétence d'une section.....	66
III. Les chambres	66
Chapitre III - La formation de référé.....	67
I. La composition et l'organisation de la formation de référé	67
II. La compétence de la formation de référé.....	68
Chapitre IV - Le président et le vice-président.....	68
I. Les élections	69
II. La contestation des élections	71
III. Le rôle du Président du conseil de prud'hommes	72
IV. Le rôle du Vice-Président du conseil de prud'hommes	72
V. Le président et le vice-président de section	74
VI. Le président et le vice-président de chambre	76
Chapitre V - Le comité de gestion commun au CPH et au TJ.....	77
Chapitre VI - Les difficultés de constitution et de fonctionnement	77
I. Les difficultés de constitution du conseil de prud'hommes.....	77
II. Les difficultés de fonctionnement du conseil de prud'hommes	78
III. Les difficultés de constitution d'une section.....	79
IV. Les difficultés de fonctionnement d'une section	79
Chapitre VII - Le greffe	80
I. Le service de greffe.....	80
II. Le rôle du greffe.....	82
III. Le Répertoire Général des affaires	83
IV. Le registre d'audience.....	84
V. Le rôle du greffier avant l'audience	85
VI. Le rôle du greffier à l'audience.....	85
VII. Le rôle du greffier après l'audience.....	86
Chapitre VIII - L'assemblée générale.....	86
I. Les fonctions électives.....	87
II. Les fonctions consultatives	88
III. Les fonctions administratives	88
Chapitre IX - L'assemblée de section	89

I.	La composition de l'assemblée de section.....	89
II.	Le rôle de l'assemblée de section	89
1.	Les fonctions électives.....	89
2.	Les fonctions administratives.....	89
3.	Les fonctions consultatives.....	90
Chapitre X - L'assemblée de chambre.....		90
Chapitre XI - Le bureau administratif.....		91
I.	La création du bureau administratif.....	91
II.	La composition du bureau administratif.....	91
III.	Les réunions du bureau administratif.....	91
IV.	Le rôle du bureau administratif.....	91
Chapitre XII - Le règlement intérieur.....		91
Chapitre XIII - L'audience solennelle		93
Chapitre XIV - Les bureaux de chaque section.....		93
Chapitre XV - Les dépenses du conseil de prud'hommes		94
I.	Les dépenses de personnel et de fonctionnement	94
II.	Les frais de commissaire de justice.....	95
III.	Les frais des témoins.....	95
Chapitre XVI - L'indemnisation des conseillers prud'hommes		95
I.	Les activités ouvrant droit à indemnisation	96
II.	L'indemnisation des conseillers salariés.....	97
III.	L'indemnisation des conseillers employeurs.....	99
IV.	Le remboursement des frais de déplacement	99
V.	Le nombre d'heures indemnifiables	100
1.	Le temps consacré aux études de dossiers.....	100
2.	Le temps consacré à la rédaction des décisions	101
3.	Le temps consacré aux décisions appartenant à une série	102
4.	Le temps consacré aux assemblées générales	102
5.	Le suivi des temps d'activité.....	102
VI.	L'indemnisation des présidents et vice-présidents.....	103
VII.	Les conseillers prud'hommes de Saint-Martin et Saint-Barthélemy	104
Titre IV - Le Conseil supérieur de la prud'homie.....		107
I.	Le rôle du Conseil supérieur de la prud'homie	107
II.	La composition du Conseil supérieur de la prud'homie.....	108
III.	Les frais de fonctionnement	109
IV.	La commission permanente	110
V.	Le fonctionnement	110
Titre V - L'enregistrement et la captation d'audience		113
Chapitre I - La procédure pour les demandes de captation d'audiences		113
I.	La demande d'autorisation	113
II.	L'avis consultatif de la chancellerie.....	114
III.	La décision du premier président de la cour d'appel.....	114
IV.	La diffusion.....	114
Chapitre II - Les obligations légales incombant aux médias		114

Chapitre III - Les modalités techniques de tournage.....	115
Chapitre IV - La diffusion : obligations légales incombant aux médias	116
Chapitre V - Le droit de l'image et la vie privée des parties	116
 PARTIE II - LE CONSEILLER PRUD'HOMME..... 119	
Titre I - La désignation des conseillers prud'hommes	121
Chapitre I - La détermination des sièges attribués aux organisations	121
I. Le collège salarié	122
II. Le collège employeur	123
Chapitre II - Les candidatures.....	125
I. Les conditions de candidature	125
II. Le siège du conseil de prud'hommes de candidature.....	126
III. Le collège de candidature	127
IV. La section de candidature.....	128
Chapitre III - Les listes de candidats	129
Chapitre IV - Les désignations complémentaires	131
Titre II - Le statut de conseiller prud'homme	133
Chapitre I - La formation des conseillers prud'hommes	133
I. La formation initiale	133
II. La formation continue	135
Chapitre II - L'exercice du mandat	136
I. La prestation de serment	139
II. L'installation des conseillers.....	140
III. La fin du mandat.....	141
Chapitre III - La déontologie des conseillers prud'hommes	141
I. L'indépendance	143
II. L'impartialité.....	143
III. La dignité.....	144
IV. La probité et l'intégrité.....	144
V. Le secret, la confidentialité et la réserve	144
VI. Le zèle.....	145
VII. La légalité et la compétence	145
VIII. La loyauté	145
IX. La diligence, la disponibilité et l'attention à autrui.....	146
Chapitre IV - La déclaration d'intérêts	146
X. Le contenu de la déclaration d'intérêts	147
XI. La remise de la déclaration d'intérêts	148
XII. La conservation de la déclaration d'intérêts.....	149
XIII. La consultation de la déclaration d'intérêts.....	150
XIV. La sanction de la déclaration d'intérêts.....	150
Chapitre V - La discipline des conseillers prud'hommes	151
I. L'interdiction du mandat impératif.....	151

II.	Le refus de service	152
III.	La faute disciplinaire	152
IV.	La Commission nationale de discipline des conseillers prud'hommes	152
1.	La composition de la commission	152
2.	La désignation des membres de la commission	154
3.	Le fonctionnement de la commission	154
V.	La procédure disciplinaire	155
VI.	Les sanctions disciplinaires	157
VII.	Le conseiller déchu de ses droits civiques	158
VIII.	Le conseiller prud'homme défenseur syndical	158
Chapitre VI - La protection des conseillers prud'hommes		158
Chapitre VII - La médaille et l'honorariat des conseillers prud'hommes		158
I.	La médaille de conseiller prud'homme	158
II.	L'honorariat	159
Chapitre VIII - L'abstention et la récusation		159
I.	L'abstention du conseiller prud'homme	160
II.	La récusation du conseiller prud'homme	161
Chapitre IX - Le renvoi pour cause de suspicion légitime		164
Chapitre X - La prise à partie		166
 PARTIE III - LA PROCÉDURE PRUD'HOMALE ORDINAIRE ... 169		
Titre I - Le cadre juridique du procès prud'homal		171
Chapitre I - Le Code Civil dans le procès prud'homal		171
Chapitre II - Le Code de procédure civile dans le procès prud'homal		172
Chapitre III - La place de la jurisprudence dans le procès prud'homal		172
I.	La définition de la jurisprudence	172
II.	L'interdiction des arrêts de règlement	173
III.	L'autorité de la chose jugée	173
IV.	La position de la Cour de cassation	173
V.	La « résistance » à la jurisprudence	176
VI.	Le silence, l'obscurité ou l'insuffisance de la loi	176
Chapitre IV - Les décisions du Conseil constitutionnel		176
Titre II - Les principes directeurs du procès civil		179
Chapitre I - L'instance		179
Chapitre II - L'objet du litige		180
Chapitre III - Les faits		181
Chapitre IV - Les preuves		182
Chapitre V - Le droit		183
Chapitre VI - La contradiction		184
Chapitre VII - La défense		185

Chapitre VIII - La résolution amiable du litige	186
Chapitre IX - Les débats.....	186
Chapitre X - L'obligation de réserve.....	187
Titre III - L'action et la demande en justice	189
Chapitre I - L'action en justice	189
Chapitre II - La demande en justice	189
I. La demande initiale.....	189
II. Les demandes incidentes	189
Titre IV - Les parties au procès.....	191
Chapitre I - Les parties primaires au procès.....	191
Chapitre II - L'intervention volontaire	192
Chapitre III - L'intervention forcée	193
I. Le mandataire judiciaire ou liquidateur judiciaire.....	193
II. L'AGS.....	194
Titre V - La procédure pas à pas	199
Chapitre I - La saisine du conseil de prud'homme.....	199
I. La forme de la saisine.....	199
II. Le contenu de la saisine	199
Chapitre II - La convocation des parties	200
I. La convocation du demandeur.....	200
II. La convocation du défendeur.....	201
Chapitre III - L'assistance et la représentation des parties	202
Chapitre IV - Le défenseur syndical	205
I. La liste des défenseurs syndicaux.....	205
II. La rémunération du défenseur syndical.....	207
III. L'indemnisation des déplacements du défenseur syndical	208
IV. La formation du défenseur syndical	209
V. Les obligations du défenseur syndical.....	209
VI. La protection du défenseur syndical.....	210
Chapitre V - La séance du Bureau de conciliation et d'orientation.....	210
I. L'absence du président	211
II. L'absence d'un conseiller.....	211
III. La préparation de la séance de BCO.....	211
IV. L'appel des causes.....	213
V. Le défaut de comparution des parties	213
1. L'absence du demandeur	214
2. L'absence du défendeur.....	216
VI. La vérification de l'identité et de la qualité des interlocuteurs	217
VII. Les questions d'usage	218
VIII. L'exception d'incompétence de section.....	218
IX. La phase de conciliation à proprement parlé	219
X. L'indemnité forfaitaire de conciliation	221

XI.	Les mesures provisoires devant le BCO	222
1.	La possibilité de rendre des ordonnances	224
2.	La délivrance de documents	225
3.	Le versement de provisions	226
4.	Les mesures d'instruction et de conservation des preuves	228
5.	La délivrance par l'employeur de l'attestation chômage	228
6.	La décision d'ordonner des mesures provisoires	229
XII.	Le départage	229
XIII.	L'orientation de l'affaire	230
XIV.	La mise en état de l'affaire par le BCO	231
1.	La mise en état de l'affaire par le BCO unique	233
2.	La mise en état de l'affaire par les BCO successifs	233
3.	L'ordonnance de clôture	234
XV.	La désignation de conseillers rapporteurs	235
Chapitre VI - La communication de pièces		236
Chapitre VII - Les conclusions		237
Chapitre VIII - L'audience de Bureau de jugement		238
I.	L'absence du président d'audience	238
II.	L'absence d'un conseiller	238
III.	La composition du bureau de jugement	238
IV.	La présidence de l'audience	239
V.	L'audience en chambre du conseil	239
VI.	La police de l'audience	240
VII.	La tenue des débats	241
VIII.	L'oralité de la procédure prud'homale	243
IX.	La préparation de l'audience	244
X.	La mise en état de l'affaire par le BJ	244
1.	La nécessité de la mise en état par le BJ	244
2.	La mise en état	245
3.	L'ordonnance de clôture	245
XI.	Le déroulé de l'audience	246
1.	L'ouverture de l'audience	246
2.	Les prononcés de décisions	246
3.	L'appel des causes	247
4.	L'absence du demandeur	247
5.	L'absence du défendeur	249
6.	La conciliation devant le bureau de jugement	250
7.	La demande de renvoi	250
8.	La radiation	252
9.	La demande de retrait du rôle	253
10.	La demande de sursis à statuer	254
11.	Le désistement	255
12.	La suspension et la reprise de l'audience	256
13.	Les plaidoiries	257
14.	Les exceptions de procédure et fins de non-recevoir	260
15.	Le délibéré, sur-le-champ	261
16.	La clôture de l'audience	262
Chapitre IX - Le délibéré		262

I.	L'étude de dossier préalable au délibéré	262
II.	Le délibéré.....	263
III.	Les notes en délibéré.....	264
Chapitre X - Le départage		264
Chapitre XI - Le jugement.....		266
I.	Le rédacteur du jugement.....	266
II.	Le contenu du jugement.....	266
III.	Le syllogisme juridique	267
IV.	La signature du jugement	268
V.	Les différents jugements.....	269
1.	Le jugement contradictoire.....	269
2.	Le jugement rendu par défaut et le jugement réputé contradictoire	269
3.	Le jugement avant dire droit	271
VI.	Les effets du jugement au fond.....	271
VII.	La notification du jugement.....	272
Chapitre XII - L'office du juge en matière prud'homale		272
I.	L'office obligatoire du juge prud'homal	272
II.	Le possible office du juge prud'homal.....	275
III.	Les limites à l'office du juge.....	278
Chapitre XIII - Les mesures d'administration judiciaire		279
Chapitre XIV - L'exécution des décisions du conseil de prud'hommes.....		279
Chapitre XV - L'exécution provisoire des décisions prud'homales.....		281
I.	L'exécution provisoire de droit	282
II.	L'exécution provisoire facultative.....	283
Chapitre XVI - L'exécution forcée des décisions prud'homales.....		285
Chapitre XVII - Le juge de l'exécution.....		285
Titre VI - Les délais, actes et notifications		287
Chapitre I - La computation des délais		287
Chapitre II - La forme des actes de commissaire de justice.....		288
Chapitre III - La forme des notifications.....		288
I.	La signification	289
1.	La signification à personne	289
2.	La signification en Outre-mer	292
3.	La signification par voie électronique	292
4.	Les originaux	293
5.	La date de la signification.....	293
II.	La notification des actes en la forme ordinaire	293
III.	Les notifications entre avocats	295
IV.	Les règles particulières à la notification des jugements.....	296
V.	Les règles particulières aux notifications internationales	296
1.	La notification des actes à l'étranger	297
2.	La notification des actes en provenance de l'étranger	299
VI.	Le lieu des notifications	300
VII.	La nullité des notifications	302

VIII. La communication par voie électronique	302
Titre VII - Les incidents d'instance	305
Chapitre I - Les jonction et disjonction d'instance	305
Chapitre II - L'interruption de l'instance	305
I. L'interruption de l'instance en général.....	305
II. Le décès en cours d'instance.....	306
1. L'interruption de l'instance.....	307
2. Les effets de l'interruption d'instance.....	307
3. L'absence de notification ou la notification tardive	308
4. La notification du décès	308
5. La reprise d'instance	309
Chapitre III - La suspension de l'instance	309
I. Le sursis à statuer.....	310
II. « <i>Le criminel tient le civil en l'état</i> ».....	310
III. La radiation et le retrait du rôle.....	311
1. La radiation.....	312
2. Le retrait du rôle.....	313
Chapitre IV - L'extinction de l'instance	313
I. La transaction	314
II. L'acquiescement	314
III. Le désistement d'action	315
IV. Le désistement d'instance.....	315
V. La péremption d'instance	316
VI. La caducité de la citation	318
Titre VIII - Les mesures accessoires	321
Chapitre I - L'astreinte	321
Chapitre II - Le remboursement des indemnités chômage.....	322
I. Le champ d'application.....	322
II. Les conditions d'application	323
III. La transmission de la décision à France Travail.....	324
Chapitre III - Les intérêts	324
I. Les intérêts moratoires et les intérêts compensatoires.....	325
1. Les intérêts moratoires	325
1. Les intérêts compensatoires	325
II. Les intérêts relatifs à une créance de nature salariale	325
III. Les intérêts relatifs à une créance de nature indemnitaire.....	326
IV. La capitalisation des intérêts	326
V. La majoration des intérêts	327
VI. L'arrêt du cours des intérêts.....	327
VII. La suspension du cours des intérêts	327
Chapitre IV - Les dépens	328
I. Les frais inclus dans les dépens	328
II. La charge des dépens	329
Chapitre V - L'article 700 du Code de procédure civile	329

Chapitre VI - La liquidation des dépens à recouvrer par le greffe.....	330
Chapitre VII - La vérification et le recouvrement des dépens	330
Chapitre VIII - Les frais non compris dans les dépens	333
Chapitre IX - La contestation de la rémunération des techniciens	333
Titre IX - L'aide juridictionnelle (AJ)	337
Chapitre I - Les conditions d'accès à l'AJ.....	337
Chapitre II - Les frais pris en charge par l'AJ.....	338
Chapitre III - Les conséquences de l'AJ.....	338
Chapitre IV - L'AJ et l'article 700 du Code de procédure civile	339
Chapitre V - L'AJ en cas d'extinction ou de suspension d'instance	340
Chapitre VI - L'assurance de protection juridique	341
PARTIE IV - LES PROCÉDURES SPÉCIALES.....	343
Titre I - Le référé	345
Chapitre I - La formation de référé.....	345
I. La compétence de la formation de référé.....	345
II. La composition et l'organisation de la formation de référé	346
Chapitre II - La procédure de référé.....	346
I. La saisine par assignation	347
II. La saisine par requête	347
1. La forme de la saisine	347
2. Le contenu de la saisine.....	348
III. La convocation des parties.....	349
IV. L'absence d'un conseiller.....	350
V. L'audience de référé	350
VI. Le mécanisme de la passerelle	351
VII. Le départage en référé.....	352
VIII. L'ordonnance de référé.....	353
IX. L'appel de l'ordonnance de référé	354
Titre II - La procédure accélérée au fond	357
Chapitre I - Les cas prévus par la loi	357
Chapitre II - Le déroulement de la procédure	359
I. La composition de la formation.....	359
II. La saisine	359
III. La convocation des parties.....	359
IV. L'audience	360
V. L'issue de la procédure	361
VI. Le mécanisme de la passerelle	362
Chapitre III - La contestation des avis rendus par le médecin du travail.....	363
I. La procédure applicable.....	363

II. Les frais d'expertise	364
Titre III - La saisine directe du Bureau de jugement.....	367
Chapitre I - Les cas prévus par la loi	367
Chapitre II - La mise en état de l'affaire.....	368
Chapitre III - L'exception d'incompétence de section.....	368
Titre IV - Les litiges en matière de licenciement économique.....	371
I. La convocation.....	371
II. Les délais raccourcis de procédure	371
PARTIE V - LES MOYENS DE DÉFENSE	375
Titre I - Les exceptions de procédure	379
Chapitre I - Les exceptions d'incompétence	379
I. L'exception d'incompétence matérielle.....	380
II. L'exception d'incompétence territoriale	380
III. Le jugement statuant sur la compétence	381
IV. L'appel du jugement statuant sur la compétence	383
1. L'appel du jugement statuant exclusivement sur la compétence	383
2. L'appel du jugement statuant sur la compétence et sur le fond	384
V. L'exception d'incompétence de section.....	385
Chapitre II - Les exceptions de litispendance et de connexité.....	386
Chapitre III - Les exceptions dilatoires	387
Chapitre IV - Les exceptions de nullité	388
I. La nullité des actes pour vice de forme	388
II. La nullité des actes pour irrégularité de fond.....	389
Titre II - Les fins de non-recevoir	391
Chapitre I - Les cas constitutifs de fin de non-recevoir.....	391
Chapitre II - Le droit d'agir	392
I. La capacité à agir.....	392
II. L'intérêt à agir.....	392
III. La qualité pour agir.....	393
Chapitre III - La prescription	393
I. L'interruption des délais de prescription	394
II. La suspension de la prescription.....	394
III. L'allongement et la réduction des délais de prescription	396
1. L'allongement et la réduction par voie légale	396
2. L'allongement et la réduction par voie conventionnelle	396
IV. Les principaux délais de prescription devant le CPH	396
Chapitre IV - Le délai préfix	398
Chapitre V - La chose jugée.....	399

Titre III - Les défenses au fond	401
<i>PARTIE VI - LA PREUVE DANS LE PROCÈS PRUD'HOMAL</i> 403	
Titre I - La preuve	405
Chapitre I - Les principes généraux	405
I. La charge de la preuve	405
II. Les présomptions légales.....	406
III. L'autorité de la chose jugée.....	407
IV. Les contrats sur la preuve.....	407
Chapitre II - L'admissibilité des modes de preuve.....	407
I. La preuve libre.....	407
II. Le commencement de preuve	408
Chapitre III - La licéité et la loyauté de la preuve	408
I. La preuve illicite et la preuve déloyale.....	409
II. La recevabilité de la preuve illicite et/ou déloyale	409
Chapitre IV - Les différents modes de preuve	410
I. La preuve par écrit.....	410
1. L'acte authentique.....	411
2. L'acte sous signature privée	412
3. Les autres écrits.....	413
4. Les copies	414
5. Les actes recongnitifs	414
II. La preuve par témoins	414
III. La preuve par présomption judiciaire	415
IV. L'aveu.....	416
V. Le serment	416
1. Le serment décisoire	416
2. Le serment déferé d'office	417
Titre II - L'administration judiciaire de la preuve	419
Chapitre I - Les pièces.....	419
I. La communication des pièces entre les parties.....	419
II. L'obtention des pièces détenues par un tiers	419
III. La production des pièces détenues par une partie	420
Chapitre II - Les mesures d'instruction.....	420
I. Les décisions ordonnant des mesures d'instruction	420
1. L'exécution des mesures d'instruction.....	422
2. Les nullités	426
3. Les mesures d'instruction transfrontalières	426
II. Les vérifications personnelles du juge.....	428
III. La comparution personnelle des parties	428
IV. Les déclarations des tiers	431
1. Les attestations.....	431
2. L'enquête ordinaire.....	432
a. La détermination des faits à prouver	435
b. La désignation des témoins	435

c. La détermination du mode et du calendrier de l'enquête.....	435
d. La convocation des témoins.....	436
3. L'enquête sur-le-champ	436
V. Les mesures d'instruction exécutées par un technicien.....	436
1. Les constatations	439
2. La consultation.....	440
3. L'expertise.....	441
a. La décision ordonnant l'expertise.....	441
b. Les opérations d'expertise	443
c. L'avis de l'expert.....	445
Chapitre III - Les contestations relatives à la preuve littérale	446
I. Les contestations relatives aux actes sous seing privé.....	447
1. La vérification d'écriture.....	447
a. L'incident de vérification	447
b. La vérification d'écriture demandée à titre principal.....	448
2. Le faux.....	449
a. L'incident de faux.....	449
b. Le faux demandé à titre principal.....	449
II. L'inscription de faux contre les actes authentiques	449
1. L'inscription de faux incidente	450
2. L'inscription de faux principale.....	450
Chapitre IV - Le serment judiciaire	451
Titre III - La preuve partagée	453
Chapitre I - Les cas concernés.....	453
Chapitre II - Le traitement de la demande	454
I. Le litige relatif aux heures travaillées.....	454
II. Le litige sur l'existence d'une cause réelle et sérieuse du licenciement.....	455
III. Le litige en matière disciplinaire.....	455
IV. Le harcèlement moral ou sexuel	456
V. La discrimination	456
VI. L'égalité professionnelle femmes/hommes	457
VII. L'égalité de rémunération femmes/hommes.....	457
VIII. La protection de la salariée en état de grossesse	458
IX. La protection des salariés engagés dans une PMA ou une adoption.....	458
Chapitre III - Les précisions du Conseil constitutionnel	458
Titre IV - Le doute qui subsiste	461
Chapitre I - Le doute profite à la défense	461
Chapitre II - Les trois cas où le doute profite au(à la) salarié(e)	461
Chapitre III - Le doute qui subsiste et non le simple doute.....	461
PARTIE VII - LES RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS DU CPH	465
Titre I - Les requêtes devant le conseil de prud'hommes.....	469

Chapitre I - Les requêtes en rectification ou omission.....	469
I. L'erreur matérielle.....	470
II. Les omissions de statuer.....	470
III. Les jugements <i>ultra petita</i>	471
Chapitre II - La requête en interprétation	471
Titre II - L'appel.....	473
 Chapitre I - Le droit d'appel	473
I. Les jugements susceptibles d'appel.....	473
II. Les parties en appel.....	473
III. Les sanctions de l'appel dilatoire ou abusif.....	476
 Chapitre II - Les effets de l'appel	476
I. L'effet suspensif.....	476
II. L'arrêt de l'exécution provisoire	478
1. L'arrêt de l'exécution provisoire de droit.....	478
2. L'arrêt de l'exécution provisoire facultative.....	479
III. L'effet dévolutif.....	480
1. L'objet de l'appel.....	480
2. Les nouveaux moyens	481
3. Les nouvelles préventions.....	481
IV. L'évocation.....	481
 Chapitre III - Le taux de compétence du conseil de prud'hommes.....	481
 Chapitre IV - Les délais et la procédure d'appel	482
I. Les délais d'appel	482
II. La procédure d'appel.....	483
 Chapitre V - Le désistement de l'appel.....	484
Titre III - L'opposition.....	487
 Chapitre I - La procédure de l'opposition	487
 Chapitre II - Le désistement de l'opposition.....	489
Titre IV - La tierce opposition	491
 Chapitre I - La recevabilité de la demande.....	491
 Chapitre II - La procédure de tierce opposition	492
Titre V - Le recours en révision.....	495
 Chapitre I - Les causes de recours.....	495
 Chapitre II - Les délais pour former un recours	495
 Chapitre III - La procédure de recours.....	496
Titre VI - Le pourvoi en cassation	499
 Chapitre I - L'ouverture du pourvoi en cassation.....	500
 Chapitre II - Les effets du pourvoi en cassation.....	502

I.	Le rejet du pourvoi.....	503
II.	La cassation de la décision	503
III.	La cassation sans renvoi	504
IV.	La cassation avec renvoi	504
Chapitre III - La procédure applicable.....		505
I.	La déclaration au greffe	505
II.	La notification au défendeur.....	506
III.	Les échanges et dépôts de mémoires	506
IV.	La radiation	508
V.	La péremption	508
VI.	Le pourvoi incident	509
VII.	La distribution de l'affaire	509
VIII.	L'instruction de l'affaire.....	510
IX.	Les débats.....	511
X.	L'augmentation des délais	512
XI.	Le désistement.....	512
XII.	La récusation.....	513
XIII.	La demande en faux	513
Chapitre IV - Le mécanisme du pourvoi en cassation.....		514
<i>PARTIE VIII - LA QUESTION PRÉJUDICIELLE, LA QUESTION PRIORITAIRE DE CONSTITUTIONNALITÉ ET LA SAISINE POUR AVIS DE LA COUR DE CASSATION.....</i>		517
Titre I - La question préjudiciale		519
Chapitre I - La procédure sur question du CPH		519
Chapitre II - La procédure sur question du juge administratif		519
Titre II - La question prioritaire de constitutionnalité (QPC).....		521
Chapitre I - La transmission par le conseil de prud'hommes de la QPC		521
Chapitre II - Le juge compétent pour statuer sur la transmission.....		523
Chapitre III - La décision du juge		523
Chapitre IV - Le renvoi par la Cour de cassation de la QPC		524
Chapitre V - La procédure devant le Conseil constitutionnel.....		527
Titre III - La saisine pour avis de la Cour de cassation.....		529
<i>PARTIE IX - LA RÉSOLUTION AMIABLE DES DIFFERENDS...</i>		533
Titre I - La conciliation et la médiation		537
Chapitre I - La conciliation et la médiation judiciaires		538
I.	La conciliation par le juge.....	538
II.	La médiation	538
1.	L'injonction à la médiation	538

2. La décision de recourir à un médiateur	539
3. Le déroulement de la médiation	541
Chapitre II - La conciliation et la médiation conventionnelles	542
Titre II - La procédure participative aux fins de résolution amiable.....	545
Chapitre I - La convention de procédure participative.....	545
Chapitre II - Le déroulement de la procédure	546
Chapitre III - Le jugement du différend persistant	547
Titre III - L'accord des parties.....	549
Chapitre I - L'acquisition du caractère exécutoire de l'accord.....	549
I. L'accord issu d'une conciliation menée par le juge	549
II. L'homologation de l'accord.....	550
1. Les conditions de l'homologation	550
2. La procédure d'homologation	550
Chapitre II - L'apposition de la formule exécutoire par le greffe	551
Titre IV - La transaction	553
Chapitre I - L'homologation judiciaire de la transaction	554
I. Les conditions de l'homologation.....	554
II. La procédure d'homologation	554
Chapitre II - L'apposition de la formule exécutoire par le greffe	554
PARTIE X - LES CONVENTIONS RELATIVES A LA MISE EN ETAT	557
Titre I - L'instruction conventionnelle.....	561
Titre II - La procédure participative aux fins de mise en état	563
Titre III - Le recours à un technicien	567
ANNEXES.....	571
Annexe 1 - Liste des conseils de prud'hommes créés au XIX ^e siècle	573
Liste des conseils de prud'hommes en 1898	575
Annexe 2 - Recueil de déontologie des Conseillers prud'hommes	579
Annexe 3 - Circulaire du 17/12/2025 relative à la déclaration d'intérêts et à l'entretien déontologique	601
Annexe 4 - Circulaire du 31/07/2014 relative à l'indemnisation	625
Annexe 5 - Code Civil, Code de procédure civile et Code du travail	659

Articulation Code Civil et Code du travail	661
Articulation Code de procédure civile et Code du travail	661
Annexe 6 - Requête aux fins de saisine du CPH par un salarié.....	663
Annexe 7 - Requête aux fins de saisine du CPH par un employeur	671
Annexe 8 - Attestation de témoin	681
Annexe 9 - Feuille de suivi d'audience.....	687
Annexe 10 - Feuille de relevé de décision du délibéré.	693
Annexe 11 - Principaux délais de prescription en droit du travail.....	697
Annexe 12 - Lexique des termes juridiques	701
Index alphabétique	727

Index alphabétique

A

Absence d'un conseiller	
bureau de conciliation et d'orientation....	211
bureau de jugement.....	238
départage.....	229, 265, 352
référé	350
Absence du défendeur	
bureau de conciliation et d'orientation....	216
bureau de jugement.....	249
Absence du demandeur	
bureau de conciliation et d'orientation....	214
bureau de jugement.....	247
Abstention	160, 703
Abus du droit d'agir.....	703
Accusatoire	228, 232, 703
Acquiescement.....	179, 314, 703
extinction d'instance	313
Acte - copie	414, 709
Acte - double.....	712
Acte authentique	411, 703
Acte de procédure.....	703
Acte récognitif	414, 703
Acte sous signature privée.....	412, 703
Action	189, 703
abusive	703
dilatoire.....	703
Administration judiciaire	419
contestation relative à la preuve littérale ..	446
mesure d'instruction	420
pièces.....	419
serment judiciaire.....	451
Adoption	
preuve partagée	458
Aérodrome	63, 127
AGS	194, 195, 197, 258, 367, 704
couverture.....	195
en défense	191
en demande.....	191
intervention forcée.....	194
liquidation judiciaire.....	198
plafond de garantie.....	196
redressement judiciaire.....	198
sauvegarde.....	198
Aide juridictionnelle.....	337, 703
article 700 CPC	339
assurance de protection juridique.....	341
conditions d'accès	337
conséquences.....	338
extinction d'instance	340
frais pris en charge	338
suspension de l'instance.....	340
Allégation.....	703
alléguer	181, 182, 405
prouver	182, 405
Amende civile	514, 704
action abusive.....	189
action dilatoire	189
appel abusif.....	476
appel dilatoire.....	476
concours à la justice.....	183
incident de vérification.....	448
inscription en faux	450
médiation judiciaire.....	539
office du juge	189, 277
pourvoi en cassation.....	503, 513
recours abusif.....	272, 296
recours dilatoire	272, 296
recours en révision.....	495
récusation.....	164
suspicion légitime	166
témoins	432, 436
tierce opposition.....	491
Anatocisme	326, 704
Appel	473, 704
abusif	476
appel incident	474
appel principal.....	474
appel provoqué	474
appelant	704
assistance	483
d'un jugement	482
d'une ordonnance	482
délais	482
désistement	484
dilatoire.....	476
effet dévolutif	480
effet évocatif	481
effet suspensif	476
évocation	481
intimé	715
jugements susceptibles d'appel	473
nouveau moyen	481
nouvelle prétention	481
parties en appel	473
procédure	483
représentation	483
taux de compétence du CPH	481
Appelant	704
Article 700 CPC	329
Assemblée	
de chambre	90
de section	89
générale	86

fonctions administratives	88	représentation	202
fonctions consultatives	88	suspicion légitime	164
fonctions électives	87		
Assignation	704		
Assistance des parties	202, 704		
personnes autorisées	202		
Association de défense des droits			
intervention volontaire	192		
Astreinte	321		
condamnation	704		
juge de l'exécution	286, 321, 322		
liquidation	322		
période	704		
Attestation	431, 704		
mentions obligatoires	431		
témoin direct	431		
Audience	705		
captation	113		
enregistrement	113		
feuille de suivi	687		
Audience solennelle	93		
Audition de témoin	432		
convocation	436		
désignation	435		
dispense	432		
parties	433		
procès-verbal	434		
questions	433		
serment	433		
témoin défaillant	432		
Autorité de la chose jugée ...	271, 399, 425, 481, 502, 705		
exception de procédure	271		
fin de non-recevoir	271		
jurisprudence	173		
mesure d'instruction	271		
mesure provisoire	271		
preuve	407		
procédure accélérée au fond	361		
référé	353		
Aveu	416, 705		
extrajudiciaire	416, 705		
judiciaire	416, 705		
Avocat	705		
aide juridictionnelle	329, 337		
appel	355, 483		
assistance	202		
conclusions	243		
condamnation aux dépens	329		
déontologie	240		
notification des actes	295		
port de la robe	203, 218		
pourvoi en cassation	499		
prise à partie	167		
récusation	162		
Bien fondé	225, 270, 377, 705		
BJ direct	367, 706		
Bonne foi			
exécution du contrat	705		
Bureau administratif	91		
Bureau de conciliation et d'orientation	210, 705		
absence d'un conseiller	211		
absence du défendeur	216		
absence du demandeur	214		
absence du président	211		
appel des causes	213		
conciliation à proprement parlé	219		
convocation des parties	200		
départage	229		
indemnité forfaitaire	221		
mesures provisoires	222		
mise en état	231		
orientation de l'affaire	230		
questions d'usage	218		
vérifications	217		
Bureau de jugement	706		
absence d'un conseiller	238		
absence du défendeur	249		
absence du demandeur	247		
absence du président	238		
audience	238		
audience en chambre du conseil	239		
composition	238		
délibéré	262		
départage	264		
déroulé de l'audience	246		
mise en état	244		
oralité	243		
ordinaire	706		
police de l'audience	240		
préparation	244		
présidé par le juge départiteur	706		
présidence	239		
restreint	706		
tenue des débats	241		
Cadre juridique du procès	171		
Code Civil	171		
Code Civil et Code du travail	661		
Code de procédure civile	172		
Code de procédure civile et Code du travail	661		
Conseil constitutionnel	176		

jurisprudence	172
Caducité	318, 706
Bureau de conciliation et d'orientation ...	215
Bureau de jugement	247
extinction d'instance	313
rapport	215, 248, 319
Capacité à agir.....	275, 307, 308, 392, 706
curatelle	392
majeur protégé	392
mineur.....	203, 392
office du juge.....	275
sauvegarde.....	392
tutelle.....	392
Captation de l'audience	113
avis consultatif	113
consentement	113
décision.....	113
diffusion	113, 116
droit à l'image	116
droit à la vie privée des parties.....	116
enregistrement.....	114
modalités techniques.....	115
obligations des médias.....	114
procédure	113
Cause réelle et sérieuse.....	706
doute	461
preuve partagée	455
Chambre du conseil.....	239, 277, 429, 706
Clôture de l'instruction	235, 245, 279, 706
Code Civil	
Code du travail	661
Code de procédure civile	
Code du travail.....	661
Code du travail	
Code Civil	661
Code de procédure civile	661
Comité de gestion commun	77
Commissaire de justice.....	707
délais.....	287
forme des actes	288
frais en matière prud'homale.....	288
notification.....	293
signification	289
Commission nationale de discipline des conseillers prud'hommes	152
Communication de pièces	236
Comparution	707
Compétence du CPH	53, 707
matérielle	53, 707
référé	68, 722
section.....	61, 707
territoriale.....	58, 707
Conciliation	707
Conciliation conventionnelle	543
Conciliation devant le BJ	250
Conciliation judiciaire	538
Conclusions.....	237, 707
dispositif.....	238
Concussion.....	707
Conflit d'intérêts	708
Connexité	386, 708
office du juge	278
Connexité	260
Conseil constitutionnel	708
charge de la preuve	177, 458
décision	176
doute	177, 461
preuve partagée.....	458
QPC	521
Conseil d'État	708
Conseil de prud'hommes	
assemblée de chambre.....	90
assemblée de section.....	89
assemblée générale	86
audience solennelle	93
bureau administratif	91
bureau de section	93
compétence	53
compétence - référé	67
compétence de section	61
compétence matérielle.....	53
compétence territoriale.....	58
dépenses	94
difficultés de constitution et de fonctionnement	77
greffe	80
institution	63
président et vice président	68
référé	67
règlement intérieur	91
sections	64
Conseil de prud'hommes	708
Conseil supérieur de la prud'homie	107, 708
commission permanente	110
composition	108
fonctionnement	110
frais de fonctionnement	109
recueil de déontologie	108
rôle	107
Conseiller prud'homme	708
abstention	159, 160
candidature	125
commission nationale de discipline	152
conditions de candidature	125
déclaration d'intérêts	146
défenseur syndical	158, 205
démission	141
designation	121
discipline	151
faute disciplinaire	152

fin du mandat	141	consultation	150
formation continue	135	contenu	147
formation initiale	133	remise	148
honorariat	159	sanction	150
installation	140	Déclaration des tiers	
interdiction du mandat impératif	151	attestation	431
médaille	158	comparaison personnelle des parties	428
prestation de serment	139	enquête ordinaire	432
prise à partie	166	enquête sur-le-champ	436
protection	158	vérification personnelle du juge	428
recueil de déontologie	143	Défendeur	191, 709
récusation	159, 161	Défense au fond	401, 710
refus de service	152	Défenseur des droits	710
statut	133	intervention volontaire	192
suspicion légitime	164	Défenseur syndical	205, 710
Conseiller rapporteur	235, 236, 245, 279, 371,	appel	355, 483
708		assistance des parties	202
désignation	235	conseiller prud'homme	158, 205, 590, 600
mise en état	235	déplacements	208
Contestation des avis rendus par le médecin du travail	363	formation	209
délai pour agir	363	liste	205
médecin du travail	363	obligations	209
procédure accélérée au fond	363	protection	210
Contestation relative à la preuve littérale		rémunération	207
l'inscription de faux	449	représentation des parties	202
le faux	449	Délai	
vérification d'écriture	447	computation	287
Contradictoire 184, 215, 217, 225, 275, 511, 708		dernier jour	287
Contrat de travail	53, 54, 709	DOM-TOM	287
stage	54	en années	287
travailleur indépendant	54	en jours	287
Corruption	709	en mois	287
Cour d'appel	709	jour chômé	287
Cour de cassation	709	jour férié	287
jurisprudence	173	Délai préfix	398, 710
pourvoi	499	allongement	398
saisine pour avis	529	fin de non-recevoir	391
Créance	709	forclusion	398
portable	719	interruption	398
querable	721	réduction	398
D		Délibéré	262, 710
Débats	709	huis-clos	261
clôture	242, 259, 264, 308, 706	note en	242, 264
publicité	143, 160, 239, 242, 273, 277, 511,	relevé de décision	263, 268, 693
721		sur-le-champ	261
réouverture	242, 259, 260, 440, 441, 722	Demande	189, 710
tenue	241	accessoire	710
Débouté	709	additionnelle	180, 190, 710
Décès en cours d'instance	306	bien fondé	705
Déclaration d'intérêts	146	date	259
circulaire	601	incidente	180, 189, 710
conservation	149	initiale	189, 710
		recevabilité	722
		reconventionnelle	180, 190, 710
		régularité	722

subsidiaire.....	710	commissaire de justice.....	213, 290, 291, 292, 293
Demandeur.....	191, 711	défaut.....	252
Démission.....	141	expert.....	443
d'office.....	141	extinction d'instance.....	316
de plein droit	141	interruption d'instance	306
déclaré démissionnaire.....	126, 152	péremption	316
refus de service.....	152	radiation	312
réputé démissionnaire.....	126, 134	suspension de l'instance.....	312
Déni de justice	166, 181, 224, 263, 592, 711	Disciplinaire	
Déontologie.....	142, 711	doute.....	461
compétence.....	145, 707	preuve partagée.....	455
confidentialité.....	144, 707	Discrimination	
dignité	144, 711	preuve partagée.....	456
diligence.....	146, 711	Disjonction.....	305, 712
impartialité	143, 714	office du juge	277
indépendance.....	143, 714	Dispositif	
intégrité.....	144, 715	conclusions.....	238, 712
légalité	145, 716	jugement.....	267, 712
loyauté.....	145, 716	jugement au fond	271
probité	144, 720	jugement avant dire droit.....	271
recueil.....	142, 579, 722	pourvoi en cassation.....	500
réserve.....	144, 723	requête en interprétation	472
secret	144, 724	Document portable	712
serment	140, 724	Document querelable.....	225, 712
zèle.....	145, 726	Dol.....	166, 712
Départage.....	711	Donnée personnelle	712
absence d'un conseiller.....	229, 265, 352	Doute	
BCO.....	229	cause réelle et sérieuse.....	461
BJ 264		Conseil constitutionnel.....	461
formation incomplète	230, 265, 353	état de grossesse	461
juge départiteur	229, 264, 352	exceptions	461
référé	352	principe	461
Dépassement.....	60, 711	sanction disciplinare	461
Dépens	328, 711	Droit	
charge.....	329	de l'action.....	712
liquidation	330	de la défense.....	712
vérification	330	Droit d'agir	392
Dépenses du CPH.....	94	abus	703
Désistement.....	179, 255, 711	capacité à agir	392
d'instance	315, 711	intérêt à agir	392
d'action	315, 711	qualité pour agir.....	393
extinction d'instance	313		
parfait.....	255		
partiel	255		
total	255		
Dessaisissement.....	165, 256, 313, 314, 386, 387, 503, 600		
mesure d'instruction	422		
non-dessaisissement.....	252, 254, 309, 310		
Diffusion de l'audience			
accord du majeur protégé	115		
accord du mineur capable.....	115		
Dilatoire	712		
Diligences	252, 712		
aide juridictionnelle	340		

E

Egalité de rémunération	
preuve partagée.....	457
Egalité professionnelle	
preuve partagée.....	457
Enregistrement de l'audience	113
avis consultatif	113
consentement	113
décision	113
diffusion	113, 116
droit à l'image	116

droit à la vie privée des parties.....	116	acquisissement.....	314
enregistrement.....	114	caducité	318
modalités techniques.....	115	désistement d'action	315
obligations des médias.....	114	désistement d'instance.....	315
procédure	113	dessaisissement	313
Etude de dossier		péremption	316
préalable à l'audience de BJ	244	transaction	314
préalable à l'audience de référé	350		
préalable à la séance de BCO	211		
préalable au délibéré.....	262		
Evocation.....	481, 712		
Exception d'incompétence.....	713		
Exception d'incompétence			
de section	219, 368, 385	Faute du salarié.....	713
matérielle	260, 380	faute grave	713
office du juge.....	275, 278	faute légère	713
territoriale.....	260, 380	faute lourde	713
Exception de connexité	386	faute simple	713
Exception de procédure.....	260, 379, 713	Faux	
autorité de la chose jugée	271	demande.....	449
connexité	260, 386	incident.....	449
dilatoires	387	inscription.....	447, 449
incompétence	379	inscription incidente	450
irrecevabilité.....	379	inscription principale	450
litigépendance	386	Fin de non-recevoir	260, 391, 713
Mesure provisoire.....	224	chose jugée	271, 391, 399
nullité pour irrégularité de fond.....	389	défaut du droit d'agir.....	391
nullité pour vice de forme.....	388	délai préfix	391, 398
nullités.....	260	demandes incidentes.....	190
office du juge.....	272, 275, 278	droit d'agir	392
Excès de pouvoir.....	224, 279, 499, 713	grief.....	391
Exécution des décisions du CPH.....	279	intérêt à agir	393
Exécution forcée ..	285, 394, 503, 707, 713, 714	office du juge	272, 275, 278, 391
Exécution provisoire	281, 713	prescription	393
appel.....	478	Fond	714
arrêt	478	Forc'e probante	714
de droit	282	Forclusion.....	194, 389, 391, 394, 714
facultative	283	allongement du délai.....	398
garantie	284	contestation relevé de créance.....	194
mesure conservatoire en BCO.....	228	délai préfix	398
mesure provisoire en BCO.....	224	Fin de non-recevoir	398
mise en état	232, 245	interruption d'instance	394
recours	478	interruption du délai	398
référé	353	réduction du délai.....	398
Expertise	441	Frais	
appel.....	443	commissaire de justice.....	95, 288, 328, 347
assistance	445	contestation	333
avis.....	445	dépens.....	329
décision.....	441	irrépétibles	329
diligences.....	443	technicien	333
nomination de l'expert	442	Frais irrépétibles.....	714
observations.....	446		
parties.....	444		
provision	443		
Extinction de l'instance.....	313, 713		

G

Greff'e	80
budget.....	82
consultation du président	80
directeur	80, 81

état de l'activité	83
le service	80
registre d'audience	84
répertoire général	83
rôle	82
sortie de dossier	83
Greffier	714
garant de l'authenticité	85, 714
rôle à l'audience	85
rôle après l'audience	86
rôle avant l'audience	85
Grief	714
Grossesse	
doute	461
preuve partagée	458
Guadeloupe	512
Guyane	287, 288, 512
H	
Harcèlement	
preuve partagée	456
Heures travaillées	
preuve partagée	454
Homologation judiciaire	
transaction	554
I	
In limine litis	714
Incident d'instance	714
disjonction	305
interruption d'instance	305
jonction	305
office du juge	277
Incompétence	
de section	385
matérielle	380
office du juge	275, 278, 381, 385
territoriale	380
Indemnisation du conseiller	95
activités ouvrant droit à indemnisation	96
circulaire du 31 juillet 2014	625
conseiller employeur	99
conseiller salarié	97
frais de déplacement	99
nombre d'heures	100
présidents et vice-présidents	103
Saint-Barthélemy	104
Saint-Martin	104
Indemnité forfaitaire de conciliation	221
Indemnités chômage	
office du juge	273
remboursement	273, 322
Inopposabilité	715
Instance	179, 715
désistement	256
disjonction	305
extinction	313
incident	305
interruption	305, 715
jonction	305
office du juge	275
suspension	309, 724
Instruction conventionnelle	561
Intérêt à agir	392, 715
Intérêts	324
arrêt	327
capitalisation	326
compensatoires	325, 715
créance indemnitaire	326
créance salariale	325
majoration	327
moratoires	325, 715
suspension	327
Interruption de l'instance	305, 715
décès en cours d'instance	307
Intervention	180, 715
forcée	193
volontaire	192
Intimé	715
Irrecevabilité	715
Irrégularité de fond	
grief	389
nullité	389
office du juge	390
J	
Jonction	305, 715
office du juge	277
Juge de l'exécution	285, 715
astreinte	286, 321, 322
exécution forcée des jugements	285
majoration des intérêts	327
Juge départiteur	715
bureau de conciliation et d'orientation	229
bureau de jugement	264
référé	352
Jugement	715
au fond	715
avant dire droit	271, 715
chapeau	706
contenu	266
contradictoire	269, 716
date	709
dessaisissement	271
dispositif	712
effet du jugement	271
exécution forcée	285

mise à disposition 230, 259, 262, 265, 266
 mixte 716
 motivation 717
 moyens des parties 267
 non-avenu 718
 notification 272
 obligation de motivation 267, 273
 par défaut 269, 716
 préférences des parties 267
 prononcé ... 230, 259, 261, 265, 266, 271, 721
 prorogation 230, 259, 262, 266, 353
 rectification 722
 rédacteur 266
 réputé contradictoire 269, 716
 signature 268
 syllogisme juridique 267
 visa des conclusions 267

Jurisprudence 172, 716
 autorité de la chose jugée 173
 Conseil constitutionnel 176
 définition 172
 interdiction des arrêts de règlement 173
 position de la Cour de cassation 173
 résistance 176
 silence, obscurité ou insuffisance de la loi 176

L

La Réunion 287, 288, 512
Le criminel tient le civil en l'état 310
 Licenciement économique 371
 convocation 371
 délai 371
 dépôt au greffe des éléments d'information 371
 Liquidateur judiciaire 193, 716
 Litige 716
 objet 718
 Litigiance 386, 716
 office du juge 275
 Loyauté
 preuve 716
 procédure 716

M

Majeur protégé
 capacité à agir 392
 comparution 430
 curatelle 392
 diffusion de l'audience 113
 droit à l'image 116
 sauvegarde 392
 tutelle 392

Mandataire judiciaire 193, 194, 195, 704, 717
 Martinique 287, 288, 512
 Mayotte 41, 287, 288, 512
 Médaille de conseiller
 interdiction 591
 port obligatoire 158
 Médiation 537, 538, 717
 amende 539
 assistance des parties 541
 audition de tiers 541
 conventionnelle 543
 décision de recourir 539
 délai de préemption 539
 déroulement 541
 durée 540
 fin 542
 injonction 538
 médiateur 537
 mesure d'administration judiciaire 541
 pouvoir d'instruction 541
 provision 540
 rémunération 542
 Mesure accessoire 321, 717
 article 700 329
 astreinte 321
 dépens 328
 intérêts 324
 remboursement des indemnités chômage 322
 Mesure d'administration judiciaire 279, 717
 absence de recours 279, 717
 affectation temporaire d'un conseiller 279
 clôture de l'instruction 234, 235, 245
 connexion entre diverses sections du même
 conseil 279, 387
 conseiller rapporteur 235, 279
 décision de médiation 541
 disjonction 279
 incompétence de section 219, 279, 369
 indemnisation des conseillers 102
 jonction 279
 ordonnance de clôture 279
 orientation de l'affaire par le BCO 230, 279
 passerelle en procédure accélérée 362
 passerelle en réfééré 352
 radiation 253, 279
 renvoi en BJ par le BCO 231
 retrait du rôle 254, 279
 sursis à statuer 254
 Mesure d'instruction 228, 236, 395, 420, 473, 500, 717
 appel 422
 appel - évocation 481
 autorité de la chose jugée 271
 carence de la partie 228, 421

comparution personnelle des parties.....	428	fin de non-recevoir	391
confrontation.....	429		
constatation.....	439		
consultation.....	440		
contrôle.....	422		
décision.....	421		
déclaration des tiers.....	431		
expertise	441		
mesure exécutée par un technicien	437		
moins onéreux.....	421		
notification.....	422		
nullité	426		
office du juge.....	276		
opposition.....	422		
pourvoi	422		
secret	183		
simple.....	421		
suffisante	421		
sur un fait.....	421		
vérification personnelle du juge.....	428		
Mesure de conservation	228, 236, 245		
Mesure provisoire	473, 522, 717		
attestation chômage	228		
autorité de la chose jugée.....	271		
BCO	222		
contradictoire	225		
délivrance de documents.....	225		
exception de procédure.....	224		
mesure d'instruction	228		
mesure de conservation.....	228		
ordonnance	224		
pourvoi en cassation	500		
versement de provisions	227		
Mineur	203		
assistance.....	203		
comparution	430		
diffusion de l'audience.....	113		
droit à l'image	116		
représentation.....	203		
Mise en état	231, 371, 717		
en cas de BJ direct.....	368		
ordonnance de clôture.....	234		
par le BCO.....	231		
par le BCO unique	233		
par le BJ.....	244		
par les BCO successifs	233		
par les conseillers rapporteurs.....	235		
Mise en état conventionnelle	559, 717		
instruction conventionnelle.....	561		
procédure participative.....	563		
recours à un technicien.....	567		
Moyen.....	717		
Moyens de défense.....	377, 718		
défense au fond.....	401		
exception de procédure	379		
Note en délibéré.....	264, 718		
Notification	718		
à l'étranger	297		
aux parties.....	296		
communication par voie électronique.....	302		
contenu.....	293		
date d'expédition	294		
date de réception	294		
de l'étranger	299		
décision provisoire	296		
entre avocats	295		
faite à domicile.....	295		
faite à personne	295		
forme	288		
forme ordinaire	293		
internationales	296		
jugement.....	296		
lieu de la notification	300		
mesure d'administration judiciaire	296		
non signée.....	212, 225, 249, 295		
nullité	302		
remise contre émargement	294		
remise contre récépissé	294		
signification	289		
voie postale.....	294		
Nouvelle-Calédonie	212, 287, 292, 295, 512, 527, 528		
Nullité			
d'une convention/d'un contrat	718		
irrégularité de fond.....	389		
texte	388		
vice de fond	389		
vice de forme	388		
Nullité procédurale	718		
O			
Office du juge	272, 718		
autorité de la chose jugée.....	275		
caducité	277		
carence d'une partie	278		
connexité.....	278		
contradictoire	273, 275		
défaut d'intérêt.....	275		
défaut de capacité à agir.....	275		
défaut de qualité	275		
demande incidente	278		
déroulement de l'instance	275		
disjonction	277		
forclusion	273		
incompétence de section	278		

incompétence matérielle.....	275	intervention forcée.....	193
incompétence territoriale.....	275	intervention volontaire.....	192
indemnité contractuelle.....	276	parties primaires.....	191
jonction.....	277	représentation.....	202
limites.....	278	Passerelle	
litigiosité.....	275	procédure accélérée au fond.....	362
mesures d'instruction.....	276	référé.....	351
nullité pour irrégularité de fond.....	273	Péremption.....	316, 719
nullité pour vice de forme.....	278	extinction d'instance.....	313
objet du litige.....	278	office du juge.....	277
obligation de réserve.....	277	radiation.....	253
obligatoire.....	272	retrait du rôle.....	254
péremption.....	277	Pièces.....	419, 719
possible.....	275	communication.....	236
prescription.....	278	communication entre les parties.....	419
procédure abusive.....	277	obtention des pièces détenues par un tiers.....	419
qualification des actes.....	275	production des pièces détenues par les parties.....	420
qualification des faits.....	275	Plaideoirie.....	241, 257, 719
radiation.....	252, 277	clôture des débats.....	259
règle de droit.....	275	demande de précisions.....	242
remboursement des indemnités chômage.....	273	explications.....	258
<i>ultra petita</i>	278	procédure accélérée au fond.....	361
Opposabilité.....	718	référé.....	351
Opposition.....	271, 487, 718	Plumitif.....	210, 224, 241, 263, 719
BJ direct.....	487	PMA	
caducité.....	487	preuve partagée.....	458
convocation.....	488	Police de l'audience.....	240, 273, 719
d'un jugement.....	487	Polynésie française.....	212, 287, 292, 295, 512
d'une ordonnance.....	487	Portable (créance).....	719
délai.....	487	Pourvoi en cassation.....	499, 719
désistement.....	489	augmentation des délais.....	512
effet suspensif.....	487	avocat.....	499
mesure d'instruction.....	422	cassation.....	503
procédure.....	487	cassation avec renvoi.....	504
saisine.....	487	cassation sans renvoi.....	504
Oralité.....	243, 718	débats.....	511
Ordonnance.....	718	déclaration.....	505
mesures provisoires.....	224, 718	délai.....	499
Ordonnance de clôture.....	234, 236, 245, 718	demande en faux.....	513
Ordonnance de référé.....	353	désistement.....	512
exécutoire.....	353	distribution de l'affaire.....	509
mise à disposition.....	351	échanges et dépôt des mémoires.....	506
prononcé.....	351	effet non suspensif.....	499
prorogation.....	351	effets.....	502
provisoire.....	353	instruction de l'affaire.....	510
Ordre public.....	719	mécanisme.....	514
disposition.....	53, 381, 712	mesure provisoire.....	500
Orientation.....	719	notification au défendeur.....	506
Outrage.....	240, 241	nouveau moyen.....	502
Parties au procès.....	191	opposition.....	502
assistance.....	202	ouverture.....	500
Péremption.....	316, 719	péremption.....	508
Plaideoirie.....	241, 257, 719	pourvoi incident.....	500, 509
Plumitif.....	210, 224, 241, 263, 719		
PMA			
preuve partagée.....	458		
Police de l'audience.....	240, 273, 719		
Polynésie française.....	212, 287, 292, 295, 512		
Portable (créance).....	719		
Pourvoi en cassation.....	499, 719		
augmentation des délais.....	512		
avocat.....	499		
cassation.....	503		
cassation avec renvoi.....	504		
cassation sans renvoi.....	504		
débats.....	511		
déclaration.....	505		
délai.....	499		
demande en faux.....	513		
désistement.....	512		
distribution de l'affaire.....	509		
échanges et dépôt des mémoires.....	506		
effet non suspensif.....	499		
effets.....	502		
instruction de l'affaire.....	510		
mécanisme.....	514		
mesure provisoire.....	500		
notification au défendeur.....	506		
nouveau moyen.....	502		
opposition.....	502		
ouverture.....	500		
péremption.....	508		
pourvoi incident.....	500, 509		

P

Parties au procès.....	191
assistance.....	202

pourvoi provoqué.....	500	mesure d'instruction	228, 236, 420
procédure	505	mesure de conservation	228, 236, 245
radiation.....	508	office du juge	273
recevabilité	500	par écrit	410
récusation	513	par présomption judiciaire	415
rejet.....	503	par témoin	414
Pouvoir.....	719	pièces	419
Préjudice	719	préjudice	406
Prescription	393, 719	recevabilité	409
allongement du délai.....	396, 553	règle de droit	405
délais applicables.....	396, 699	serment	416
Fin de non-recevoir.....	393	témoin direct	431
interruption du délai	394		
office du juge.....	278, 394	Preuve	
réduction du délai.....	396, 553	loyauté	720
report du point de départ.....	394	Preuve	
suspension du délai	394	licéité	720
Président et vice-président	68	Preuve par écrit	
comité de gestion.....	77	acte authentique	411
contestation de l'élection	71	acte récognitif	414
de chambre	76	acte sous signature privée	412
de section	74	autres écrits	413
démission	88	copies	414
élection	69	registres et documents professionnels	413
présidence d'audience	239	registres et papiers personnels	413
rôle du président.....	72	Preuve partagée	453
rôle du vice-président	72	allégement	454
Présomption		cas concernés	453
irréfragable	720	cause réelle et sérieuse	455
judiciaire	720	Conseil constitutionnel	458
légale	720	défendeur	454
mixte	720	demandeur	454
simple	720	disciplinaire	455
Présomption judiciaire	415	discrimination	456
Présomption légale	406	égalité de rémunération F/H	457
irréfragable	406	égalité professionnelle F/H	457
mixte	406	grossesse	458
simple	406	harcèlement	456
Prétention	720	heures travaillées	454
Preuve	720	jugé	454
charge	720	PMA/adoption	458
Preuve	405	renversement de la charge	453
à soi-même	410	traitement de la demande	454
administration judiciaire	419	Principes directeurs	179
admissibilité	407	l'instance	179
autorité de la chose jugée	407	l'objet du litige	180
aveu	416	l'obligation de réserve	187
charge	405	la conciliation	186
commencement	408	la contradiction	184
Conseil constitutionnel	458	la défense	185
déclarations des tiers	431	la résolution amiable du litige	186
fait	405	le droit	184
liberté	407	les débats	186
licéité	409	les faits	181
loyauté	408, 409	les preuves	182

Prise à partie..... 166, 720

Prise illégale d'intérêts 720
 Procédure accélérée au fond 45, 357
 audience 246, 360
 cas prévus par la loi 357
 composition de la formation 359
 issue de la procédure 361
 passerelle 362
 saisine 359
 Procédure ordinaire
 audience de BJ 238
 convocation 200
 délibéré 262
 départage 264
 jugement 266
 mise en état 231
 office du juge 272
 procédure pas à pas 199
 saisine 199
 séance de BCO 210
 Procédure participative 545
 accord 547
 convention 545
 déroulement 546
 différend persistant 547
 extinction 546
 Procédure participative aux fins de mise en état 563
 Procédure spéciale
 licenciement économique 371
 procédure accélérée au fond 357
 référent 345
 saisine directe du BJ 367
 Procès
 équitable 721
 Prononcé 721
 Protection juridique
 assurance 341
 Provision 721
 Publicié
 BCO 210
 BCO - appel des causes 213
 BCO - mesures provisoires 222
 BJ 239
 délibéré 222, 263, 351
 référent 350

Q

QPC 521, 721
 décision 528
 décision du juge 523
 délai 528
 juge compétent 523
 notification de la décision 528
 office du juge 521, 523

renvoi par la Cour de cassation 524
 transmission de la décision 528
 transmission par le juge 521
 Qualification 721, 723
 Qualité pour agir 193, 217, 391, 392, 393, 721
 Quérable
 crédance 721
 Question préjudiciale 519, 721
 de la juridiction administrative 519
 du CPH 519

R

Radiation 252, 312, 721
 suspension de l'instance 252, 312
 Recevabilité 722
 Recours à un technicien 567
 Recours en révision 271, 495
 causes 495
 délai 495
 effet non suspensif 495
 procédure 496
 Recueil de déontologie 108, 143, 579, 722
 Récusation 161, 722
 Référent 45, 345, 722
 absence d'un conseiller 350
 appel 354
 audience 246, 350
 compétence 68, 345
 composition 67, 346
 convocation des parties 349, 359
 départage 352
 ordonnance 353, 719
 organisation 67, 346
 passerelle 351
 procédure 346
 saisine par assignation 345, 346, 347
 saisine par requête 347
 Registre d'audience 84, 722
 Règle de droit 405
 Règlement intérieur 91
 Régularité 722
 Remboursement des indemnités chômage
 champ d'application 322
 condition d'application 323
 transmission de la décision 324
 Remplacement
 bureau de conciliation et d'orientation 211
 bureau de jugement 238
 départage 229, 265, 352
 référent 350
 Renvoi 722
 demande 244, 250
 mesure d'administration judiciaire 251
 organisation des échanges 251

suspicion légitime	164
Répertoire général - RG	83, 723
Représentation des parties	202, 723
personnes autorisées	202
Requalification	183, 723
Requête	469, 723
en interprétation	471
en omission	469, 470
en rectification	469, 470
jugement <i>ultra petitia</i>	471
saisine par l'employeur	671
saisine par le salarié	663
Résolution amiable	535
accord des parties	549
caractère exécutoire	549
conciliation	537
formule exécutoire	551
médiation	537
principes directeurs	186
procédure participative	545
transaction	553
Ressort	723
Rétractation	271, 723
opposition	487
recours en révision	495
tierce opposition	491
Retrait du rôle	253, 313, 723
office du juge	254, 273
suspension de l'instance	254
Rôle	723

S

Saint-Barthélemy	104, 287, 288, 512
Saint-Martin	104, 287, 288, 512
Saint-Pierre-et-Miquelon	64, 203, 287, 288, 483, 512
Saisine	723
contenu	199
cour de cassation (pour avis)	529
forme	199
opposition	487
procédure accélérée au fond	359
référé	
assignation	347
requête	347
tierce opposition	492
Saisine	
directe du Bureau de jugement	367
Saisine directe du Bureau de jugement	
cas prévus par la loi	367
incompétence de section	368
mise en état	368
Séance	723
Serment	416

décisoire	416, 724
déféré d'office	417, 724
du conseiller prud'homme	724
judiciaire	724
probatoire	724
Serment judiciaire	451
Signification	289, 724
à domicile	289
à personne	289
à résidence	289
date	293
originaux	293
Outre-mer	292
voie électronique	292
Subordination (lien de)	54, 724
Sursis à statuer	254, 310, 724
<i>le criminel tient le civil en l'état</i>	310
suspension de l'instance	254
Suspension de l'instance	309, 724
le criminel et le civil	310
radiation	252, 312
retrait du rôle	254, 313
sursis à statuer	254, 310
Suspicion légitime	164, 724
Syllogisme juridique	267, 724
Syndicats	
action en intervention	57
action en substitution	57
contentieux syndical du travail	56
Intervention volontaire	192

T

Taux de ressort	725
Témoin	725
attestation	415, 431, 681
audition	432
direct	431
preuve	414, 431
Tenue des débats	241
Terres australes et antarctiques françaises	212, 287, 292, 295, 512
Tierce opposition	223, 271, 491, 725
BJ direct	492
convocation	493
délai	491
effet non suspensif	491
procédure	492
recevabilité	491
Transaction	314, 553, 725
extinction d'instance	313
formule exécutoire	554
homologation	554
Travail effectif (temps de)	725
Trouble manifestement illicite	725

U

- Ultra petita*..... 181, 264, 278, 471, 480, 714, 725
Usage 725

V

- Vérification d'écriture..... 446
 demande 448
 déni 449
 incident 447
 reconnaissance 449
Vice de fond
 nullité 389
Vice de forme
 grief 389
 nullité 388

- office du juge 388
 Voies de recours..... 725
 appel 473
 exécution provisoire 478
 extraordinaires 467
 opposition 487
 ordinaires 467
 pourvoi en cassation 499
 recours en révision 495
 tierce opposition 491

W

- Wallis et Futuna 212, 287, 288, 292, 295, 512

Pour toute information, commentaire et commande :



www.jeromemaheconseil.com

Parution : janvier 2026

JM CONSEIL
32140 Lourties-Monbrun

ISBN : 979-10-982627-0-8



Jérôme Mahé

Consultant et Formateur Ressources Humaines, droit du travail et contentieux prud'homal.

Conseiller prud'homme depuis 2012.

Président du CPH d'Auch (32) depuis 2018.

Formateur agréé EDS depuis 2020.

Membre du Conseil Supérieur de la Prud'homie et de la Commission nationale de discipline des conseillers prud'hommes depuis 2025.

Conçu comme une boîte à outils juridiques, cet ouvrage regroupe tous les textes légaux et réglementaires applicables :

- à la vie de la **juridiction** (histoire, organisation, fonctionnement),
- au **mandat de conseiller prud'homme** (modalités de désignation, exercice du mandat, déontologie et discipline des conseillers),
- à la **procédure applicable**, étape par étape, en matière prud'homale de la saisine du conseil au pourvoi en cassation, le rôle du juge, les incidents d'instance,
- aux **procédures spéciales** : référé, procédure accélérée au fond, saisine directe du bureau de jugement,
- aux **moyens de défense** (exceptions de procédures, fins de non-recevoir, défenses au fond),
- ainsi qu'aux **modes** et conditions d'**administration de la preuve** au cours du procès,
- aux **voies de recours** ordinaires et extraordinaire,
- aux questions préjudiciales, à la question prioritaire de constitutionnalité et à la saisine pour avis de la Cour de cassation,
- aux modes de résolution amiable des différends qui font l'objet de **demandes d'homologation** auprès du conseil de prud'hommes,
- aux conventions relatives à la mise en état de l'affaire.

Il propose également un lexique des termes juridiques les plus courants.

Ce livre s'adresse aux conseillers prud'hommes, aux présidents et vice-présidents de conseil de prud'hommes, aux membres du personnel de greffe, aux avocats, aux défenseurs syndicaux et, à toute personne intéressée par le fonctionnement de la juridiction, la procédure et, plus généralement de la justice prud'homale.

Prix : 35 € TTC

ISBN : 979-10-982627-0-8



9 791098 262708

Illustration : Médailles des conseillers prud'hommes